

Monsieur le président, je suis venu ici avec des questions qui préoccupent les Camerounais. Il y a des questions que je voudrais poser, mais j'ai des réserves, je me dis que ce sont peut-être des sujets tabous et que je ne devrais pas oser. Mais vous m'avez dit vous-même de poser les questions qui préoccupent les Camerounais et c'est ce que je vais essayer de faire.
Je le confirme.

Merci, Monsieur le président. Je vais passer à un autre secteur : l'économie, puisque c'est cela qui touche d'une manière plus profonde la vie camerounaise. J'étais à Douala il y a dix jours à peu près, et j'ai eu à parler avec quelques douaniers, quelques hommes d'affaires, quelques commerçants, et l'impression que j'ai eue, étant donné que vous avez déclaré vous-même que cette année serait une année difficile, c'est que ça ne va pas. Les gens disent que les caisses de l'Etat sont vides. Tout cela, Monsieur le président, laisse les Camerounais un peu perturbés, un peu mal à l'aise. Sur ce point, j'aurai peut-être à être aussi long que pour les questions antérieures. D'abord, je tiens à dire que le Cameroun est interdépendant des autres pays. A l'heure actuelle, et depuis pratiquement 1973, le monde connaît une grave crise économique. Cette crise économique était caractérisée par l'inflation, les désordres monétaires, le chômage et puis d'autres manifestations.

Pendant longtemps, le Cameroun, grâce au dynamisme de ses populations, grâce à la sagesse et à la politique conduite par ses dirigeants, a pu se tenir un peu, je ne dis pas à l'écart, mais a moins subi les effets de cette crise. Mais cette crise perdure, et aujourd'hui, ce que les Camerounais doivent savoir, c'est que la crise économique est là, et qu'elle atteint le Cameroun. Elle s'est aggravée ces derniers temps par la chute des prix des produits de base d'exportation qui sont les nôtres : le pétrole, dont les prix ont dégringolé ; le dollar même, par lequel on nous payait ce pétrole, a baissé ; le cacao a baissé, le coton, le café ont baissé. Ce sont là les moyens par lesquels nous avons des ressources. Quand dans un pays, les sources de recettes tarissent, la situation devient difficile. Je vais être plus pratique : admettons qu'un citoyen ait un salaire ou un revenu de 100 francs : pour des causes indépendantes de sa volonté, au lieu de percevoir 100 francs, il ne lui reste que 70 francs : c'est un peu cela, la situation. Que va faire ce citoyen ? Ou bien il va restreindre son niveau de vie, au niveau des 70 francs, ou, s'il veut continuer à vivre au niveau de 100 francs, il faudrait qu'il voie d'autres amis pour leur demander de lui prêter les 30 francs qui lui manquent. Pour revenir à l'économie du Cameroun, cette baisse des cours et toutes les perturbations entraînées par la conjoncture économique ont fait perdre à notre pays, à tout le moins 200 milliards de Fcfa.

Ceci se répercute dans les transactions ; et ceci était prévisible. Lorsque j'étais en visite aux Etats-Unis, en février dernier, un journaliste américain m'a dit : " Monsieur le président, maintenant que les produits de base sont en train de chuter, notamment le pétrole, que comptez-vous faire pour maintenir le niveau de développement du Cameroun ? " Et bien, j'avais répondu à ce journaliste que nous allions continuer à nous battre ; et surtout que nous allions emprunter des crédits, de l'argent à l'extérieur. et en juin, à l'Assemblée nationale, j'avais également dit aux députés, vous vous rappelez, que si nos prévisions venaient à être faussées, nous allions recourir aux emprunts. Je dois donc dire que le malaise que vous avez noté est réel, il est dû à une situation économique difficile, et le gouvernement s'emploie à porter remède à cette situation. Il y a quelques années, la Banque mondiale et la Bad nous ont prêté 60 milliards ; d'autres crédits sont en cours de négociation. Donc, nous allons combler le " Gap " par des emprunts. Mais ce n'est pas tout, il faut aussi que les Camerounais relèvent tous leurs manches et qu'ils travaillent durement, parce que les temps sont durs. Il ne faut pas que nous vivions dans

l'euphorie. C'est pourquoi j'avais dit que l'année serait dure, que l'année ne serait pas facile, parce que je prévoyais cette chute de nos moyens. Je prévoyais également la nécessité, pour les Camerounais de travailler encore plus dur, je prévoyais également la nécessité de traquer les détournés de deniers publics, les fraudeurs et les autres. Je prévoyais la nécessité de combattre l'incivisme fiscal. C'est n'est qu'ainsi que le Cameroun a des atouts pour s'en sortir. Nous avons une population dynamique. Nous avons un crédit à l'extérieur auprès des organisations financières. Nous avons un gouvernement décidé à surmonter les conséquences de la crise. Nous avons également des amis en dehors du Cameroun, des amis qui sont disposés à nous aider. Alors, grâce à tous ces concours, grâce au travail des Camerounais, à un civisme beaucoup plus engagé, à une gestion beaucoup plus rigoureuse de notre économie nationale, je pense que le Cameroun pourra traverser le tunnel et voir s'ouvrir devant lui une aube nouvelle et plus réjouissante.

Monsieur le président, on se demande souvent si le Cameroun peut un jour passer d'une société de consommateurs à une société de producteurs. L'habillement, les chaises, les meubles, tout est importé. Sur le plan local, il n'y a pas encore la confiance, je dirai, de consommer camerounais.

Voilà, M. Chinje ; c'est un problème effectivement important. Je pense que dans ce domaine, il y a un mot que l'on devra faire passer : " Consommer camerounais ". On m'a signalé des cas aberrants où la viande produite chez nous, une viande qui est succulente, qu'on laisse pour acheter une viande importée, congelée ; pourquoi ? Parce que cela fait bien de dire : " Moi, je mange de la viande qui vient de l'extérieur, je ne mange pas la viande du Cameroun ". Nous sommes Camerounais, nous devons être fiers de manger ce que nous produisons. Vous retrouverez le même état d'esprit un peu partout : nous avons des petites entreprises, des menuisiers, et nous dépensons des sommes folles pour importer des mobiliers, alors que nous pourrions acheter du mobilier de bois excellent. Je dois dire qu'il n'est même pas exclu que le mobilier en bois que nous importons soit fait avec le bois acheté chez nous, que nous avons vendu à l'état de grumes. Ceci fait partie des transactions. Mais je dis que les Camerounais doivent prendre conscience de la nécessité pour eux de consommer d'abord leurs propres biens.

Bien sûr, nous ne voulons pas vivre en autarcie, mais comment voulez-vous encourager l'entreprise nationale, si nous-mêmes délaissions ce que nous produisons pour importer uniquement les productions extérieures ? J'ai parlé des aliments, des meubles, je pourrais en dire autant du riz ; nous produisons beaucoup de riz, mais ce riz est stocké, et pendant ce temps, on continue à importer du riz ; alors comment encourager nos producteurs de riz ? On veut les réduire au chômage. J'ai donné des directives dans tous les ministères pour que priorité soit donnée à la consommation des biens produits par le Cameroun. Mais ce travail ne peut trouver son achèvement que par une éducation, une conversion des mentalités ; et je pense que dans ce domaine, la presse, le parti, ont un grand rôle à jouer, de sorte que je compte sur la presse pour expliquer aux Camerounais qu'ils doivent consommer camerounais.

Un domaine qui nous préoccupe, M. le président, c'est le secteur de l'agriculture. L'agriculture d'exportation n'a pas beaucoup été rajeunie ces dernières années. Le tonnage des produits d'exportation est stagnant. Notre agriculture est sous-mécanisée. Nous aimerions savoir si le gouvernement du renouveau a un remède approprié pour résoudre ces problèmes que rencontre aujourd'hui notre agriculture. Vous avez raison. Nous accusons une certaine stagnation, quand ce n'est pas une régression de notre production agricole, notamment des produits d'exportation : cacao, café... Je dois

dire que cette situation vient d'abord, il faut le dire, d'un vieillissement des plantations, d'un vieillissement des planteurs. Et je tiens à souligner que l'agriculture reste le secteur-clé de l'économie camerounaise.

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour relancer ce secteur. Nous avons créé des primes aux plantations nouvelles, des primes à l'arrachage, des primes à la régénération, etc. Et nous venons de créer une ristourne ; quand le planteur vend du cacao, du café, du coton, il perçoit cette ristourne.

J'ai demandé au ministre de l'Agriculture de me proposer un nouveau plan tendant à relancer l'agriculture, et je dois dire – je peux vous le dire – dans les jours qui viennent, je vais signer un acte créant une banque agricole ; je ne sais comment elle s'appellera : Crédit agricole... ou autre, qui va remplacer le Fonader. Mais ce sera une banque beaucoup plus importante qui pourra recourir à l'escompte de la banque centrale et qui sera initialement dotée de fonds propres pour permettre à l'agriculture de prendre vraiment un nouvel essor. Mais, cela étant, et, sans préjuger des propositions que le ministre de l'Agriculture va me faire, je pense que le développement de l'agriculture va se faire suivant les voies que je vais énumérer. D'abord, il faut encadrer les petits producteurs traditionnels, les "small holders", les agriculteurs traditionnels, leur donner des engrais, des conseils. Mais le volet suivant, ce sont les agro-industries. Elle existent, il faut les maintenir. Il faut rationaliser leur gestion. Nous n'allons pas dissoudre les agro-industries parce qu'elles coûtent cher. Mais on va les maintenir et en tout cas les rentabiliser. C'est le deuxième volet. Il y a un troisième volet qui est nouveau : ce sont les plantations moyennes. Le ministre de l'Agriculture est en train d'étudier en ce moment la possibilité de lancer des plantations privées moyennes : cinq, dix, quinze, vingt hectares, suivant la volonté des gens. Et j'ai demandé – et je profite de cette occasion pour dire – que je demande aux Camerounais de faire de l'agriculture. Ils ont des terres... nous avons des terres. Un instrument de crédit va être mis à leur disposition. Le gouvernement va assurer l'encadrement et éventuellement aider au défrichage. Toutes les conditions me paraissent réunies pour redynamiser l'agriculture. Mais il reste un quatrième volet que nous devons encourager, c'est la création de sortes de petits villages agricoles pionniers. L'archevêque de Yaoundé a créé, non loin d'ici, une expérience passionnante à cet égard : des jeunes Camerounais se sont installés quelque part, ils sont devenus eux-mêmes propriétaires de leurs terres, ils ont créé une sorte de communauté. Chacun est propriétaire de sa plantation, du moins d'après ce qu'on m'a dit ; ils ont créé une sorte de conseil d'administration, une assemblée générale ; ils ont une infirmerie, un économat, et cela marche très bien. La dernière fois qu'on m'en a parlé, il y avait une cinquantaine de personnes, des hommes, des femmes, des célibataires, je crois que nous devons exploiter toutes ces possibilités, pour donner libre cours au dynamisme des Camerounais, pour qu'ils puissent se lancer dans l'agriculture. Et, par les temps difficiles que nous vivons, je demande que ceux qui quittent la Fonction publique ou ceux qui sont victimes de certaines compressions de personnel, se reconvertisent dans l'agriculture. Les moyens sont là. Le gouvernement est prêt à mettre tout en œuvre pour que le Cameroun devienne réellement le grenier de l'Afrique centrale.

Nous avons constaté qu'il y a des lourdeurs dans l'administration. Malgré vos efforts pour pallier les insuffisances constatées, il y a toujours des négligences, des dispersions, des mauvaises coordinations de l'administration. je voudrais savoir, Monsieur le président, si vous envisagez une poursuite des réformes pour résoudre ce problème. D'abord, je tiens à dire qu'il n'y a pas très longtemps, l'administration camerounaise était une des meilleures en Afrique. En effet, pendant longtemps, cette administration était adaptée, efficace. Mais depuis un certain temps, en raison du développement rapide du pays, peut-être aussi en raison d'une formation qui n'était plus tout à fait bien adaptée, nous avons assisté à

des dérapages, de sorte qu'une réforme profonde de l'administration s'est avérée nécessaire. Nous l'avons commencée. Nous l'avons commencée par la présidence de la République qui était d'ailleurs la cible de beaucoup de critiques. On disait que tous les dossiers venaient mourir là-bas. J'ai fait dernièrement, en novembre, une réforme assez importante, dont l'esprit est d'alléger, de rationaliser, de moderniser notre administration. Au lieu que tout passe par le même secrétaire général, nous avons divisé le secrétaire général en deux ; il y a maintenant le secrétaire général du gouvernement et le directeur du cabinet. Le directeur du cabinet assume surtout l'animation de l'action politique ; le secrétariat général assurant, lui, le notariat du gouvernement. A ce niveau, il y a donc une répartition des tâches. Bien sûr, il y a le cabinet privé qui continue à s'occuper des audiences du président, du protocole, des affaires privées du chef de l'Etat. il y a le cabinet militaire. Nous avons tenu d'abord à décongestionner la résidence, en divisant le travail entre plusieurs responsables. Mais l'autre réforme, l'autre aspect, l'autre principe important, c'était de responsabiliser les ministres, de leur donner plus de responsabilités. La présidence de la République, effectivement, donnait le visa à la plupart des actes qui devaient être pris dans les ministères. 90% ou 95% de ces visas ont fait retour aux ministères, pour permettre aux ministres de régler rapidement les problèmes. Cette réforme sera poursuivie. Nous sommes en train de préparer en ce moment de nouvelles délégations de signature, de nouvelles délégations de pouvoir aux ministres. Par exemple, je ne sais s'il est absolument nécessaire qu'un Camerounais qui peut ouvrir une pharmacie, obtienne l'autorisation du président de la République ; le ministre de la Santé peut le faire. Donc nous sommes en train de préparer de nouvelles délégations de signature, de pouvoir, pour permettre à l'administration d'être plus performante, plus rapide. Vous savez aussi que nous avons créé la haute autorité de la Fonction publique à la tête de laquelle on va nommer un haut responsable indépendant, pour assurer l'objectivité dans les promotions, dans les nominations. C'est une œuvre de longue haleine parce que l'administration est devenue difficile, surtout l'administration économique. Il faut que les fonctionnaires sachent, parce que c'est devenu très difficile, qu'un bon fonctionnaire, doit lire, doit se cultiver, doit faire des stages. Il ne suffit pas de sortir de l'Enam ou d'une école, et qu'à la sortie du bureau, on aille, comment appelez-vous cela, dans les " chantiers " manger les poulets braisés et boire du champagne. Il faut entretenir l'intellect, lire, se cultiver, pour rester au bon niveau, s'informer sur ce qui se passe. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons avoir une administration qui réponde vraiment aux besoins, aux attentes de notre peuple. Mais il y a un autre aspect, c'est la moralité de l'administration. On me signale des détournements de deniers publics et autres. Lorsque ces détournements sont prouvés, irrévocablement les coupables sont traduits devant les tribunaux. Il faut donc non seulement que les fonctionnaires cultivent leur niveau intellectuel pour faire face à des fonctions devenues difficiles ; mais il faut qu'ils observent la déontologie. Je l'ai déjà dit. Il faut aussi qu'ils fassent preuve de qualités morales, d'honnêteté, d'intégrité, d'objectivité. On parle ces derniers temps de la corruption. J'ai institué une commission chargée de me proposer des mesures de lutte contre la corruption, et je saisis cette occasion pour demander au peuple camerounais de m'aider à combattre la corruption. Je ne peux pas être derrière chaque Camerounais. Il faut que les Camerounais eux-mêmes sachent que la corruption va à l'encontre des intérêts de la majorité de notre peuple. Je prends toujours un exemple : une route coûte 100 francs – c'est abstrait – mais l'investisseur qui veut faire la route sais que pour obtenir cette route, il doit donner 20 francs à tel, 10 francs à un tel autre ; au lieu de vous présenter la note de 100 francs, il va la présenter à 150 francs parce qu'il doit donner, comment appelle-t-on cela ? des " pots-de-vin ", et qui va rembourser ? C'est la nation. Qui paie les frais, c'est encore la nation, parce que la route on

l'a faite avec l'argent collecté par les impôts. Si c'est un prêt extérieur, nous allons rembourser 150 francs, plus les intérêts, alors qu'on devrait rembourser 100 francs ; il y a un autre inconvénient : si les " pots-de-vin " ont amené la route de 100 à 150 francs, non seulement nous payons pour rien 50 francs, mais avec ces 50 francs, on pourrait faire la moitié d'une autre route, et on prive ainsi les autres Camerounais d'un instrument utile qui aurait pu permettre leur épanouissement. C'est pourquoi la corruption doit être combattue avec la dernière rigueur. Mais c'est une tâche difficile ; lorsque quelqu'un reçoit un " pot-de-vin ", il ne laisse pas de reçu. Il faut donc des méthodes particulières pour pouvoir les détecter. C'est pourquoi je faisais appel tout à l'heure à l'aide des Camerounais, mais je mets en même temps les Camerounais en garde sur les dénonciations fantaisistes : " je suis jaloux de votre belle cravate et je vais écrire au président : ce monsieur est riche, il a touché un pot-de-vin ", ce n'est pas sérieux. Je veux que le gouvernement prépare des mesures et d'ores et déjà il a commencé à les appliquer. Lorsque nous avons un cas de corruption ou de détournement des deniers publics ou autres, les sanctions tombent infailliblement. Donc je pense que par une organisation rationnelle, par le culte des valeurs morales qui font l'honneur de la Fonction publique, nous allons pouvoir rendre à ce pays une administration digne de ses ambitions. Il y a un autre aspect. On me dit souvent : il faut motiver l'administration, les gens ont besoin d'être motivés. Où commence et où s'arrête la motivation ? Je dis ceci : la Fonction publique, je la considère soit comme une sorte de vocation, soit comme une sorte de sacerdoce. On a décidé de servir l'Etat, de servir l'intérêt général ; on doit accepter ce que l'Etat fait. L'Etat de son côté, fait de son mieux pour donner à ceux qui le servent les moyens de vivre dignement, eux-mêmes et leur famille. S'il y a des Camerounais qui veulent absolument être riches, être millionnaires, c'est tout à fait leur droit, mais alors je leur dis : vous vous êtes trompés de chemin, allez dans le secteur privé. J'ajoute d'ailleurs que ce n'est pas facile là-bas de gagner des millions. Quand on veut gagner de l'argent, beaucoup d'argent, ce n'est pas la Fonction publique qui est la meilleure voie. Donc pour conclure, l'Etat continuera à donner aux fonctionnaires le moyen de vivre dignement, d'accomplir leur noble tâche, mais il exige en retour le respect de la déontologie, il exige une moralité, il exige la rigueur. Nul n'est contraint de rester dans la Fonction publique, mais ceux qui acceptent d'y rester doivent en accepter les principes et les règles.

On dit, Monsieur le président, qu'il y a beaucoup de millionnaires dans notre administration. Il y a beaucoup de fonctionnaires qui sont millionnaires. On se demande comment, dans une vie de fonctionnaire, certaines peuvent devenir millionnaires, et j'ajoute à cette observation le fait que vous avez eu à relever beaucoup de gens de leurs fonctions, et on se demande si cette sanction suffit.

Vous avez raison de parler des gens que j'ai relevés, mais vous reconnaissez d'abord que c'est déjà une sanction, surtout si la fonction occupée était le moyen qui leur permettait de s'enrichir illégalement. Mais j'ajoute que j'ai donné des instructions aux services de sécurité pour enquêter sur les cas des fortunes illégitimes, des fortunes qu'on ne peut pas justifier ; c'est quelque chose qu'on doit pouvoir mettre en lumière : quand on sait qu'une personne gagne une certaine somme, si elle vit sans rapport avec ce qu'elle gagne, on doit pouvoir savoir d'où viennent ses revenus. Nous avons pris des dispositions pour que des cas qui nous sont signalés, des enquêtes soient conduites. Quand on ne pourra pas justifier les biens que l'on possède, il faudra que l'Etat prenne des mesures. Mais pour cela, il faudra peut-être, puisque la propriété relève du domaine de la loi, que nous voyions avec l'Assemblée nationale si une loi appropriée réprimant l'enrichissement illicite, l'enrichissement sans cause, n'est pas nécessaire au stade actuel.

Je vous dis qu'une commission est à pied d'œuvre. Je ne veux pas anticiper sur ses conclusions, mais ce que je veux que vous reteniez sur ce point, c'est la ferme détermination du gouvernement, du